

a apporté les dépêches concernant les bons offices que le Roi Très-Chrétien s'est offert pour accommoder le différend qui subsiste avec l'Ordre de *Malthe*. Le Comte Firmian est aussi arrivé de *Vienne* à *Naples*. Ce Ministre, revêtu du caractère d'Envoyé Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales, est chargé, entre-autres choses, d'offrir les bons offices de sa Cour pour terminer à l'amiable ce différend. Mais dans les premières audiences qu'il a eues du Roi & de la Reine, peu après son arrivée, il n'a pas laissé entrevoir dans son discours, qu'il fût chargé de quelque commission directe à ce sujet, quoiqu'on assure qu'il a des instructions particulières qui l'autorisent à agir dans cette affaire, selon que les circonstances y seront plus ou moins favorables. Ainsi, l'on ne peut s'apercevoir encore du succès d'aucune de ces entreprises, pas même de celle du Pape & d'autres Puissances : D'où les choses souffrent d'autant plus que l'on a laissé périr à la vûe des côtes de la *Calabre*, deux Bâtimens Maltois, plutôt que de leur donner le secours qu'ils imploroient, étant battus par la tempête, & hors d'état de gagner une autre côte.

IV. L'envoi que cette Cour & celle de *Portugal* se sont fait, depuis peu, de Ministres pour résider auprès de chacune d'elle, paroît s'étendre à quelque chose de plus qu'à l'attention de veiller simplement au maintien de la bonne intelligence mutuelle. Aussi parle-t-on d'un mariage du Duc de Calabre avec l'Infante Dona Marie-Bénédictine, quatrième fille de Leurs Majestés Portugaises.

Les nouvelles que l'on reçoit à *Naples* des Ports de mer, annoncent que les Bâtimens du
Roi